Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 25 (1896)

Heft: 5

Rubrik: Membres de la Société fribourgeoise d'éducation au 1er mai 1896

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pas vu sans doute ceux qui ne sortaient pas de la gueule du monstre... à moins que le caractère ne diffère notablement chez le crocodile africain et chez le caïman américain.

HENRI DE PARVILLE.

Membres de la Société fribourgeoise d'éducation

AU 1er MAI 1896 1

FRIBOURG

FRIBOURG				
MM. Aeby, président du Conseil d'Etat. Python, directeur de l'Instruction publique. Théraulaz, cons d'Etat Schaller, « Weck, « Bossy, « Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et Genève. M. l'abbé Pellerin, grand vicaire. « Bovet, chancelier. « Favre, Révérendissime Prévôt de St-Nicolas. « Tschopp, chanoine et inspecteur d'écoles. « Morel, chanoine et inspecteur d'écoles. « Morel, chanoine et curé de ville. « Esseiva, chanoine. « Quartenoud, chanoine et directeur. « de Weck, chanoine. « Quartenoud, chanoine. « Jaccoud, recteur du Séminaire. « Jaccoud, recteur. « Horner, professeur. MM. Wuilleret, président du Grand Conseil Bise, président du Trib. Menoud, directeur de la Banque d'Etat. Wuilleret, préfet. Bourgknecht, syndic. de Weck-Surbeck. Monney, receveur. Genoud-Peier, directeur.	MM. Bertschy, receveur gén. Blanc, professeur. Schaller, professeur à l'Ecole secondaire. Weber, professeur à l'Ecole secondaire. Dames Ursulines. « Visitandines. « de la Charité. « de l'Institut normal. Ecole libre des Frères. Veith, libraire. MM. Mooser, maître de dessin. Villard, instituteur. Collaud, « Bise, « Renevey, « Sterroz. « Gremaud, « Mlles Reydellet, professeur de dessin. Albiez, institutrice. Bourqui, « Bossel, « Overney, « Schaad, « Zosso, « Pfanner. « Richoz, « Kohler, « M. l'abbé Dessibourg, directeur de l'Ecole normale. « Favre, aumônier de l'Ecole normale. MM. Aebischer, professeur. Levet, « Ruffieux, « Verdon, «			
Gremaud, directeur du Dépôt scolaire	Berset, «			
Depot scotaire				

¹ Nous ne publions pas les noms des étrangers abonnés au Bulletin.

SARINE

•	
M. l'abbé Sapin, curé, Arconciel	
MM. Morel, instituteur, «	
Wicht, « Autigny.	
M ^{lle} Perritaz, inst., «	
MM. Corminbouf, ancien insti-	
tuteur, Belfaux.	
Perriard, inspec., Belfaux.	
Mathey. inst., «	
Mlle Magnin, inst., «	
Rde Sœur, institutrice, Bonne-	
fontaine.	
MM. Renevey, inst., Chénens.	
Monnard, « Corserey.	
Marguet, instituteur, Cor-	
minbœuf.	
Eggerswyler, instituteur,	
Corpataux.	
Margueron, dép, Cottens.	
Rdes Sœurs, inst, «	
M. Maradan, instituteur, Ecu-	
villens.	
M. l'abbé Favre, curé, Ecuvil-	
lens.	
MM. Tinguely, inst., Ecuvillens.	
MM. Tinguely, inst., Ependes. Grossrieder. inst., Essert.	
Rattaz, instituteur, Esta- vayer-le-Gibloux.	
Jolion, inst., Farvagny.	
Rdes Sœurs, « «	
Rdes Sœurs, « « M. Bovet, inst., Givisiez. M. Pablé Taillandier curé	
M. l'abbé Taillandier, curé,	
Grolley.	
MM. Hirt, inst., La Corbaz.	
Maillard, inst., Lentigny.	
Bosson, inst., Magnedens.	

E	
M.	Bochud, « Marly.
Rdes	Sœurs, « «
MM.	Uldry, « Matran.
	Joye, « Neyruz.
\mathbf{M} .	l'abbé Marmier, curé,
	Neyruz.
	Blanc, inst., Noréaz.
	Broye, « Onnens.
Mlle	Aebischer, inst., Onnens.
MM.	Grandgirard, instituteur,
	Ponthaux
	Brigue, inst, Posat.
	Singy, instituteur, Pont-
	en-Ogoz
	Sautaux, inst., Posieux.
	Blanc, inst., Praroman.
`	Rosset, « Prez.
$\mathbf{R}^{\mathbf{des}}$	Sœurs, « «
$\mathbf{M}.$	Descloux, inst, Rossens.
Mlle	Rime, « «
MM.	
1	Rueyres-Saint-Laurent.
	Mossu, prof., Treyvaux.
	Roulin, député, «
- 12	Maradan, inst., «
Rdes	
MM.	Bæchler, instituteur, Vil-
	lars-sur-Glâne.
	Gremaud, inst., Villarlod.
	Pilloud, instituteur, Vuis-
	ternens-en-Ogoz.
Μ.	l'abbé Bise, curé, Vuister-
	nens-en-Ogoz.
MILLOO	M = 1

GRUYÈRE

MM.		ulle.
121	Vesin, instituteur,	((
Mlle	Remy, institutrice,	"
	Perret, «	((
\mathbf{M}	Bavaud, directeur,	((
Mme	Glasson, institutrice,	((
Mlle	Meuwly, «	((
MM.	Demierre, inst.,	((
	Cosandey, prof.,	((
	Morand, inst.,	((
	Gillard, archit.,	((
MM.	l'abbé Alex, curé,	((
	Oberson, insp.,	((
Mlle	Jacottet, inst.,	((
Μ.	Tenaz, inst., Albeuv	e ·

Mlle Blanc, inst., «
MM. Yerly, instituteur, Avrydevant-Pont.
Thorimbert, instituteur, Botterens.
Ecoffey, instituteur, Broc.
Maradan, « Cerniat.
Dévaud, « Charmey.
Dessarzin, « «
Rdes Sœurs, « «
MM Currat, inst., Corbières.
Jaquet, instituteur, Châtel-Crésuz.
MM l'abbé Magnin, curé, Echarlens.

Miles Marchand, institutrice, Vuisternens-en-Ogoz.

les Institutrices, Zénauvaz.

M. Grandjean, instituteur, Echarlens.

Mile Dousse, inst., Echarlens.

MM. Descloux, inst., Enney.
Plancherel, instituteur,
Estavannens.
Desbieux, inst., Grandvil-

Desbieux, inst., Grandvil lard.

Rdes Sœurs inst., Grandvillard. MM. Rime, syndic, Gruyères

Pasquier, inst., «
Tit. Institut des Sourds-Muets,
Gruyères.

MM. Baudère, inst., Gumefens.
Descloux, « Hauteville
Grandjean , instituteur,
La Roche.

Rdes Sœurs inst., La Roche.

MM. Corminbœuf, instituteur, La Tour. Vionnet, inst., Lessoc Bourdilloud, instituteur, Le Pâquier.

Corboz, inst, Marsens.

MM. l'abbé Reichlen, aumônier, Marsens.

Combaz, inst., Montbovon.
Mlle Gobet, « «

MM. Oberson, inst, Maules.
Currat, « Morlon.
Lanthmann, instituteur,
Neirivue.

Gaillard, instituteur, Pontla-Ville.

Sudan, instituteur, Riaz. l'abbé Perrotet, curé. « Vallélian, inst., Romanens. Thorin, instituteur, Sales.

Rdes Sœurs institutrices, « M. Toffel, inst., Vaulruz.

Miles Maillard, inst, «
Bæriswyl, institutrice, Villars-sous-Mont.

M. Gendre, inst , Villarvolard. M^{lle} Pégaitaz, inst., Vuadens.

MM. Plancherel, instituteur, Vuadens.
Magnin, inst., Vuadens.

VEVEYSE

MM. Philipona, président, Châtel-Saint-Denis.

l'abbé Chillier, directeur, Châtel-Saint-Denis.

l'abbé Comte, curé, Châtel-Saint-Denis.

Villard, inspecteur, Châtel-Saint-Denis.

Cardinaux, Léon, instituteur, Châtel-Saint-Denis.

M^{lles} Boiston, institutrice, Châtel-Saint-Denis

Dafflon, inst., Prayoud, Châtel-Saint-Denis.

MM. Schrætter, inst., Fruence, Châtel-Saint-Denis.

Cardinaux, prof., Châtel-Saint-Denis.

Oberson, préfet, Châtel-Saint-Denis.

Collaud, instituteur, Châtel-Saint-Denis.

M. l'abbé Robadey, curé, Attalens.

Rdes Sœurs inst., Attalens.

MM. le Directeur de l'Ecole régionale, Attalens. Monnard, instituteur, Bos-

sonnens. Chappuis, inst., Bouloz. Burlet, « Granges. Seydoux, instituteur, Grat-

tavache.

Crausaz, inst., Le Crêt. Rdes Sœurs inst , «

Mile Roulin, institutrice, Pont.

MM. Pasquier, inst., Porsel. Bochud, « Progens. Cochard, inst., Remaufens. l'abbé Conus, prieur, Semsales.

Sonney, Inst, St-Martin. Savoy, inst., Tatroz.

(A suivre.)

AVIS

On cherche le *Catalogue* de l'Ecole normale d'Hauterive 1873 74, soit la 16^{me} année. Les personnes en possession de cette pièce qui consentiraient à s'en dessaisir auront l'obligeance d'en donner avis à la Direction de l'Ecole normale